



Amt für Wissenschaft und Forschung
Office de la science et de la recherche
Ufficio della scienza e della ricerca

3001 Bern/Berne, le 5 août 1975
 Postfach 2732
 Wildhainweg 9

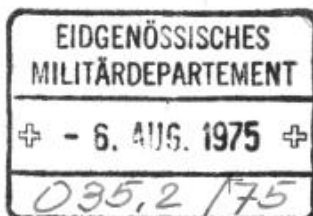
☎ 031/61 91 11 Telegramm: DISCIRE

Ihr Zeichen:
 V. réf. - V. rif.:

Unser Zeichen: 40.75.303 RH/g1
 N. réf. - N. rif.:

Bitte dieses Zeichen in der Antwort wiederholen
 Prière de rappeler cette référence dans la réponse
 Pregasi rammentare questo riferimento nella risposta

Rückfrage
 Rappel ☎ 61 96 78
 Richiamo



Direction de l'Administration
 militaire fédérale

Palais fédéral aile est

3003 - Berne

Participation du Centre de recherches en physique
 des plasmas de l'Ecole polytechnique fédérale de
 Lausanne au programme "fusion thermonucléaire contrôlée"
 d'EURATOM

Monsieur le Directeur,

Il n'est guère nécessaire de relever les problèmes que pose actuellement l'approvisionnement énergétique et, partant, l'importance qui doit être attribuée au développement et à l'exploitation des possibilités inhérentes à de nouvelles techniques énergétiques en tant que procédés alternatifs de production d'énergie. Parmi ces procédés les experts attribuent aujourd'hui une place de premier ordre à la fusion thermonucléaire contrôlée. Aux Etats Unis, en Union Soviétique, au Japon, mais également en Europe, des programmes nationaux et internationaux sont en cours de réalisation, visant l'étude fondamentale du comportement des plasmas dans des conditions physiques extrêmes, ainsi que la construction de grandes machines expérimentales en vue de réacteurs thermonucléaires. La Suisse, comme bien on le pense, ne dispose ni des moyens matériels, ni d'un potentiel intellectuel suffisants pour aboutir dans ce domaine de par ses propres efforts à des résultats pratiques avancés qui pourraient lui permettre un jour de produire de l'électricité commerciale à partir de l'énergie thermonucléaire. Ainsi se doit-elle, de chercher à participer à des projets internationaux de qualité, en coordonnant ses efforts avec ceux d'autres pays.

Dans cette optique les Communautés européennes sans doute convaincues de la qualité des recherches suisses dans ce domaine, ont proposé à notre pays, par l'entremise d'EURATOM, une possibilité avantageuse de coopération internationale, en invitant le Centre de recherches en physique des plasmas de l'EPF de Lausanne à participer à son programme "fusion" européen. Pour clarifier, dans la mesure

Ad acta
 Juli 77 Vi
 ad acta

Bitte Korrespondenzen an das Amt und nicht an einzelne Mitarbeiter adressieren
 Veuillez adresser la correspondance à l'office et non pas à ses collaborateurs



- 2 -

du possible, les implications scientifiques, financières, politiques et économiques d'une telle participation, des contacts exploratoires furent établis par notre Office entre les responsables d'EURATOM et les milieux suisses directement intéressés. Les résultats de ces contacts ont été résumés dans un papier qui a servi de document de travail pour une séance d'information succincte en novembre 1974. Ce document de travail que vous voudrez bien trouver en annexe avec le procès verbal de la séance d'information, comporte, entre autre, une brève présentation du Centre de Lausanne, une description du mécanisme de gestion et de financement du programme "fusion" d'EURATOM, ainsi que les conditions présumées d'une éventuelle participation de notre pays à ce programme.

L'ensemble des services administratifs fédéraux compétents pour la politique de l'énergie, de la science, de l'économie et de la politique étrangère, ainsi que les représentants des hautes écoles suisses concernées et de l'économie privée ont alors émis un préavis favorable. Dès lors, l'Office de la science et de la recherche, en collaboration avec le Bureau de l'intégration DFP/DFEP, s'est chargé d'en informer le Conseil fédéral; il va prochainement lui proposer la nomination d'une délégation au niveau d'experts en vue de négociations officielles, concernant la participation de la Suisse au programme "fusion" européen. Il s'agirait là de négocier avec les responsables d'EURATOM dans un cadre relativement informel un projet de traité-cadre, ceci avec la réserve expresse que ces négociations devraient avant tout donner au Conseil fédéral les éléments indispensables pour prendre une décision, sans pour autant l'engager, même pas moralement. Lors de la procédure des co-rapports, cette proposition va très prochainement être présentée aux différents départements fédéraux concernés, entre autres également au Département militaire. D'ores et déjà nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien lui prêter dans les meilleurs délais.

En restant à votre disposition pour d'éventuels compléments d'information, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération distinguée.

OFFICE DE LA
SCIENCE ET DE LA RECHERCHE
Le Directeur

p.o. R. Hugmann

Annexes mentionnées

cc: M. F. Blankart, Bureau de
l'intégration DFP/DFEP